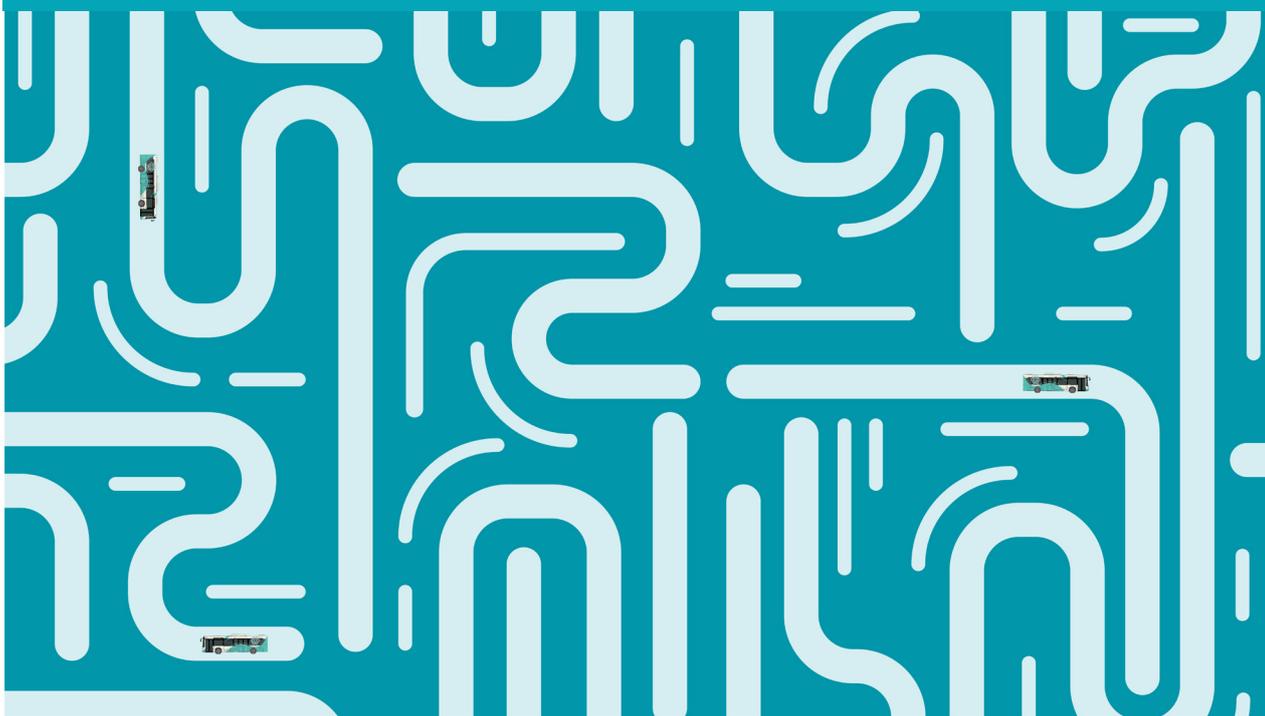


DOSSIER DE PRESSE

01 UNE APPLICATION MOBILE AU SERVICE DES VOYAGEURS

02 LE SMART PASS, COMMENT ÇA MARCHE ?

03 UNE OFFRE DE SERVICES QUI ÉVOLUE DEPUIS 2012



INVITATION

Point presse pour le lancement de l'application « Smart Pass »



Marie-Laure Phinéra-Horth, Présidente de la CACL,
et **Serge Bafau**, 6^{ème} VP de la CACL délégué au transport,

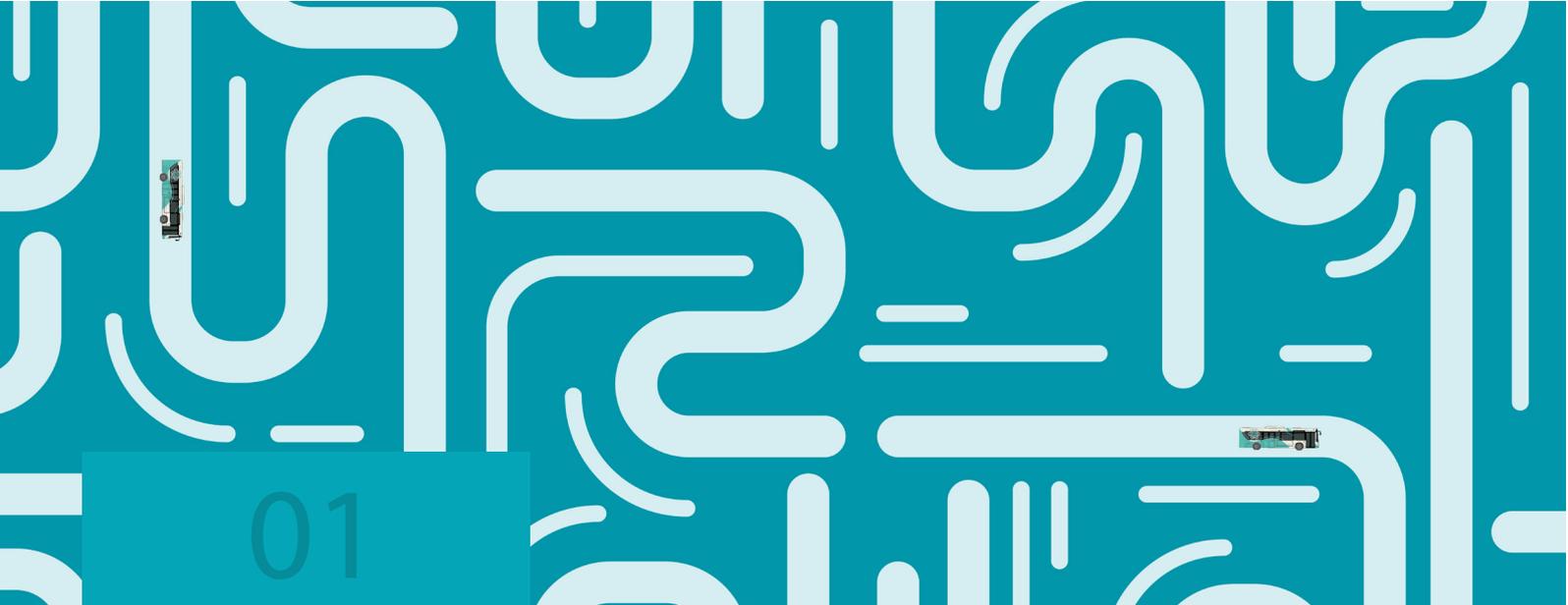
vous convient au lancement de l'application « Smart Pass »

le **Mercredi 28 août 2019 à 10h00**

Arrêt du réseau aggro'bus à Family Plaza

Merci de confirmer votre présence
communication@cacl-guyane.fr
05 94 28 28 28 / GSM: 06 94 40 45 04





01

UNE APPLICATION MOBILE AU SERVICE DES VOYAGEURS

L'agglomération lance sa première application smartphone pour le réseau agglom'bus. Le point fort de cette application est l'apparition du Smart Pass, titre de transport virtuel.

Déploiement du Smart Pass

Le déploiement du Smart Pass est prévu dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité qui aura lieu du 16 au 22 septembre 2019.

Dans une première phase, la CACL expérimentera le Smart Pass sur la ligne 7, avant de le déployer sur l'ensemble de son réseau. Il s'agira dans un premier temps de vendre des tickets unitaires Roun'Pass et Roun'Pass réduit à des tarifs préférentiels.

Combien coûte le Smart Pass ?

Le Smart Pass est proposé aux tarifs préférentiels suivants :

- 1,30€ le Roun'Pass au lieu de 2€ à bord du bus
- 1€ pour le Roun'Pass réduit (enfants âgés de 3 à 11 ans) au lieu de 1,80€ à bord du bus

Il est valable 1h pour un trajet.

L'utilisateur aura désormais le choix de bénéficier d'un tarif avantageux à portée de main !
Pour rappel la grille tarifaire du ticket unitaire sur cette ligne est la suivante :

Tarifs ligne 7	Roun'Pass	Roun'Pass Réduit
Smart Pass	1,30€	1€
Ticket vendu à bord	2€	1,80€
Ticket vendu en agence	1,80€	1,50€

Quels sont les avantages à opter pour le Smart Pass ?

- Confort des voyageurs : Pour les voyageurs, c'est un ticket qui peut être acheté à tout moment,
- Economie : Le smart pass est moins coûteux que le ticket unitaire acheté en agence ou dans le bus
- Support durable : en faisant le choix du Smart pass, le voyageur fait un geste pour l'environnement puisqu'aucun support papier, ni physique complémentaire n'est nécessaire
- Sécurité des conducteurs : Le processus d'achat étant dématérialisé, le Smart pass suppose moins d'échanges monétaires entre les conducteurs et les voyageurs
- Vitesse commerciale améliorée : sans l'achat de ticket dans le bus, les montées sont réduites et les bus peuvent quitter plus rapidement les points d'arrêt.



02

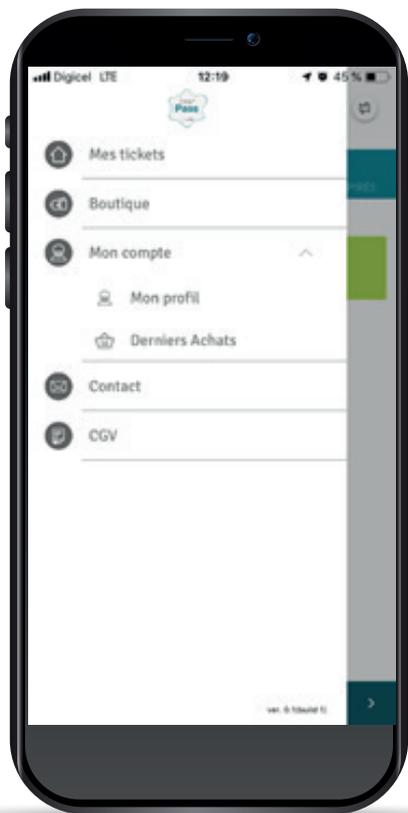
LE SMART PASS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il me suffit de télécharger gratuitement l'application Smart Pass disponible sur Smartphone (iOS et Android) pour bénéficier du ticket virtuel de l'agglô à un tarif préférentiel !

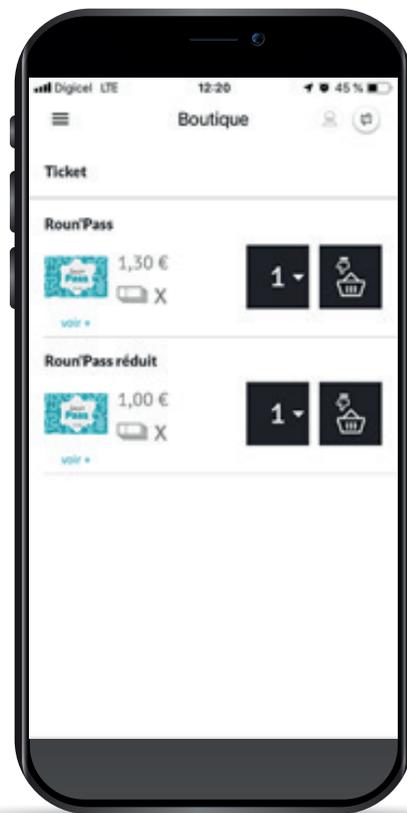
Comment acheter mon Smart Pass ?

Télécharger l'application

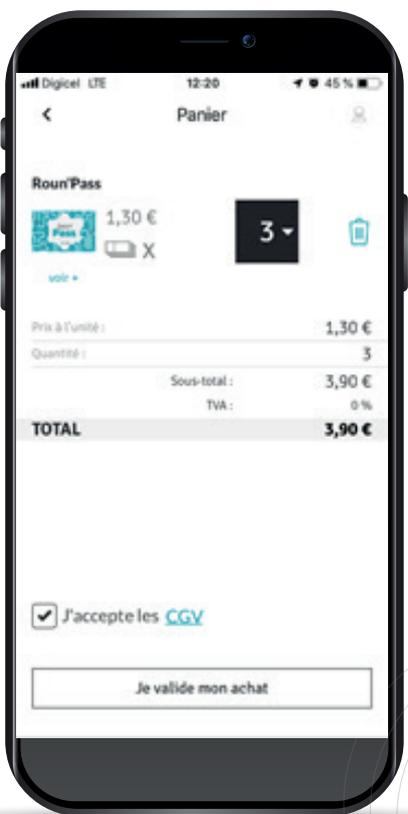




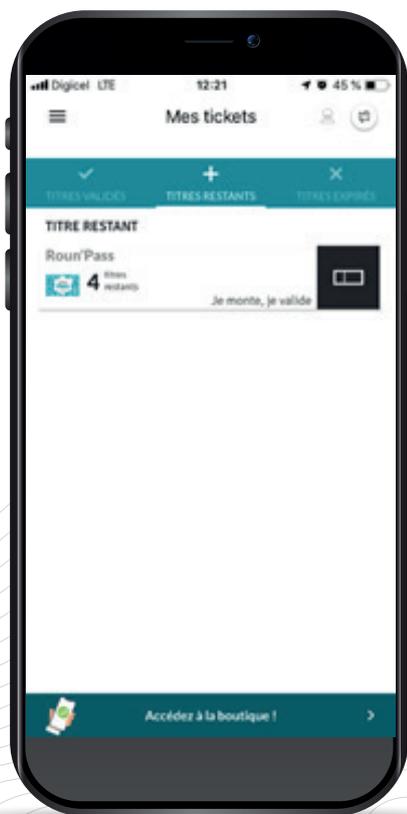
Créer un compte (identité, coordonnées postales et téléphoniques, mail). Un mail de confirmation vous est envoyé sur votre mail



Accéder à la boutique et compléter votre panier



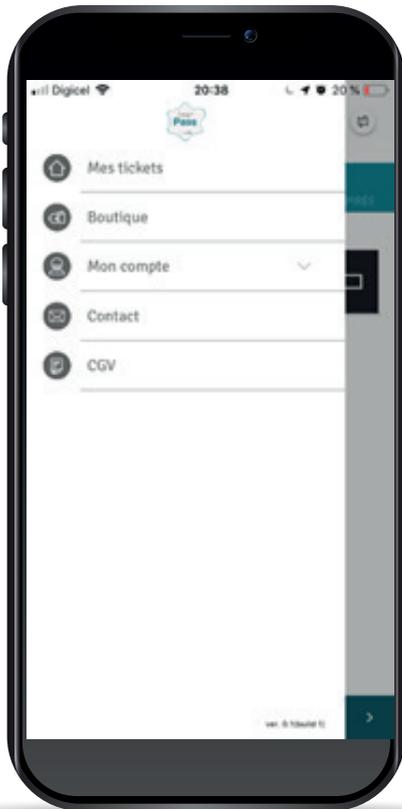
Valider le panier et procéder au paiement



Rentrer vos coordonnées bancaires et valider votre paiement. Une fois l'achat validé, vous recevrez une notification dans l'appli et une facture dans votre boîte mail. Vos tickets sont fin prêts à l'usage!

Comment utiliser mon titre de transport ?

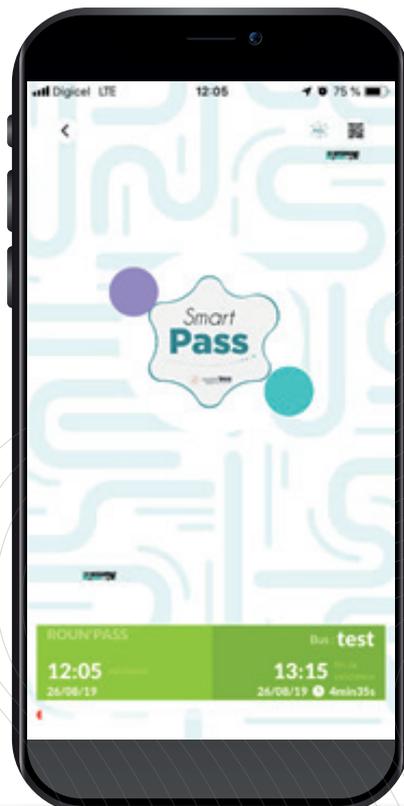
L'application permet de composer virtuellement son Smart Pass sur smartphone de manière simple et efficace. Ouvrir l'application et aller dans mes tickets



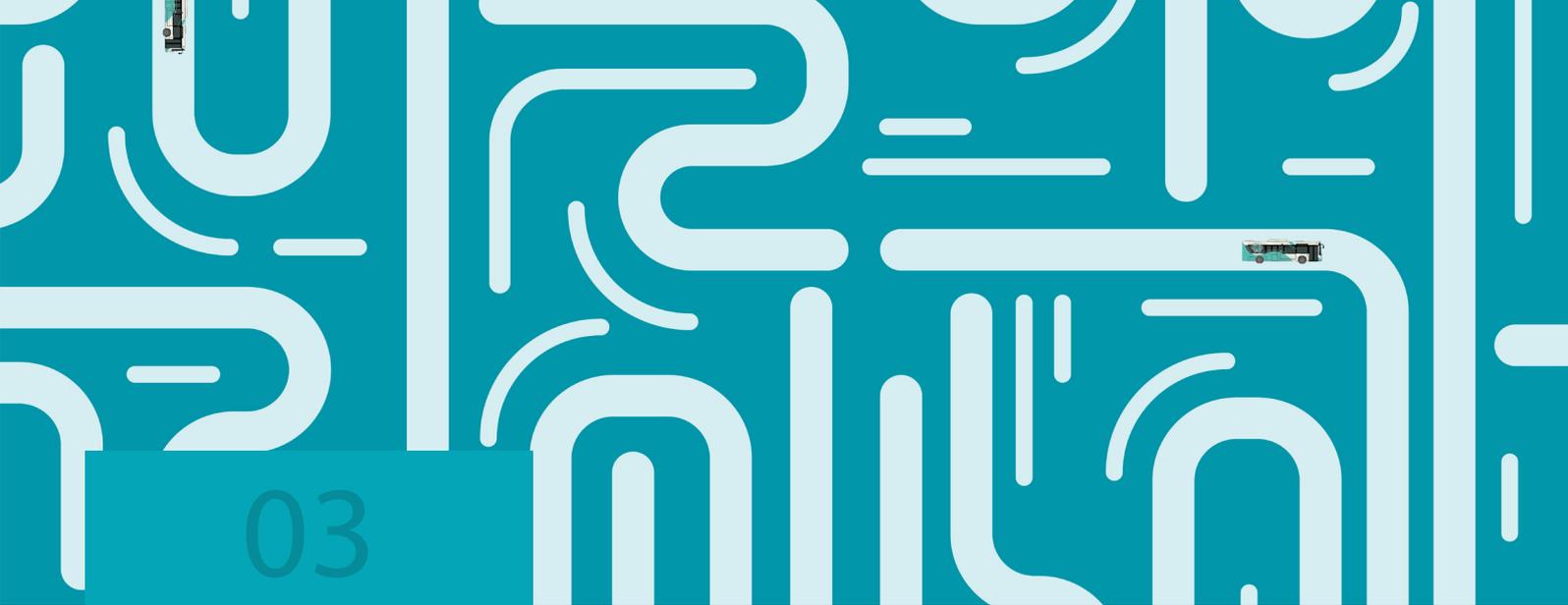
Sur "titres restants", cliquer sur le titre de transport (autoriser l'utilisation de votre appareil photo)



Montez dans le bus et flasher le QR code



Votre ticket est validé pour un trajet!



03

UNE OFFRE DE SERVICES QUI ÉVOLUE DEPUIS 2012

Elaboré depuis 2013, le projet de BHNS est la colonne vertébrale autour de laquelle le réseau de transport aggro'bus va s'articuler.

Dans le cadre de la préfiguration de l'arrivée du BHNS, plusieurs phases de refonte du réseau aggro'bus ont été réalisées afin de répondre aux habitudes et aux besoins de déplacements des habitants.

Aussi, dans une optique d'attractivité du réseau, qui arrivera à l'apogée de sa modernisation avec la mise en œuvre du BHNS, plusieurs outils d'innovation ont été mis en place sur le réseau aggro'bus.

Déploiement de nouvelles technologies

En effet, en 2012, les bus urbains de Cayenne disposaient d'un oblitérateur pour composer des tickets papier dans le bus.

Dès 2017, avec la mise en place de la ligne 7, la CACL innove avec :

- Le système de billettique sans contact permettant aux usagers de charger leurs titres de transport sur une carte à puce.
- La géolocalisation dans les bus urbains
- Le déploiement de QR codes aux points d'arrêts permettant aux usagers de connaître son temps d'attente en temps réel.

Ces outils ont été déployés en 2018 sur les lignes de la RCT. L'information en temps réel au point d'arrêt sera déployée en septembre 2019 aux points d'arrêt des lignes de la RCT.

Ces systèmes seront également déployés sur le réseau scolaire et périurbain en 2020.

L'arrivée de la ligne 7 a permis également de renforcer la grille tarifaire de l'agglo en élargissant le panel des abonnements.

Arrivée du Smart Pass

Si la fréquentation du réseau a augmenté, il s'avère que l'achat d'un titre de transport unitaire à bord du bus, reste le titre de transport le plus utilisé sur le réseau aggro'bus, alors que des tarifs préférentiels ont été proposés.

C'est dans ce cadre que la collectivité a souhaité proposer un titre de transport unitaire à un tarif préférentiel au regard des pratiques actuelles, pour favoriser l'attractivité du réseau à moindre coût pour l'utilisateur : **le Smart Pass.**



***Flashez le QR code pour
valider votre titre de transport***

CONTACT PRESSE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL
l'agglo

Stévie Barthelemy
Chargée de communication
Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)
Tél : 0594 28 28 28 // GSM : 0694 40 45 04
Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Christelle Célestine
Responsable du service Transport
Direction Aménagement et Transport
Communauté d'agglomération du centre littoral (CACL)
Tél : 05 94 28 91 04 // GSM : 06 94 21 83 61
Mail : christelle.celestine@cacl-guyane.fr